

Demande de carnets de cinéma pour le Cinéville et le Concorde (uniquement) *Pour les autres cinémas, voir ci-dessous (*)*

réservée aux adhérents de l'ASCE 85, à jour de leur cotisation

Demande formulée par :

(Nom, prénom)

Service N° carte d'adhérent

COMMANDE DE CHEQUES CINEMA carnet de 10 séances		
	Tickets subventionnés ASCE 85	Tickets non subventionnés (tarif CE)
1 - Cinéville de la Roche sur Yon (validité 9 mois)	60,00 €	75,00 €
2 - Cinéma Le Concorde – La Roche/Yon (validité 1 an)	52,00 €	65,00 €

Commande pour le cinéma

Cinéville ☐

Concorde ☐

..... carnet (s) de 10 billets : = €

..... carnet (s) de 10 billets non subventionné(s) : = €

soit un total de : = €

Règlement correspondant au total de la commande
à régler à l'ordre de ASCE 85 à adresser à la permanence de l'ASCE85

Outre les commandes de carnet(s) pour les cinémas de La Roche-sur-Yon, l'ASCE 85 tient à disposition de ses adhérents une billetterie individuelle, dans la limite de ses stocks (distribution le mardi pendant la permanence)

*** Autres cinémas :** pour tous les autres cinémas du département, l'adhérent devra acheter lui-même son(ses) carnet(s) et demander une facture à l'établissement cinématographique servant de justificatif à présenter à l'ASCE 85 qui subventionnera à hauteur de 20 % dans les conditions énumérées ci-dessous.

Conditions :

Pour les adhérents seuls ou avec conjoints : maximum 20 billets subventionnés par an

Pour les adhérents avec enfants à charges : maximum 40 billets subventionnés par an

Carnets de tickets non subventionnés CE : pas de limite

Commande passée à.....,

le

Signature de l'adhérent

ATTENTION :

Les carnets de cinéma seront à retirer au bureau de l'ASCE 85 le mardi entre 10 h et 12 h

Nous ne transmettons plus par courrier les tickets cinéma sauf si les intéressés nous le demandent et dans ce cas-là, l'ASCE 85 n'est pas responsable de la perte éventuelle des tickets-cinéma.